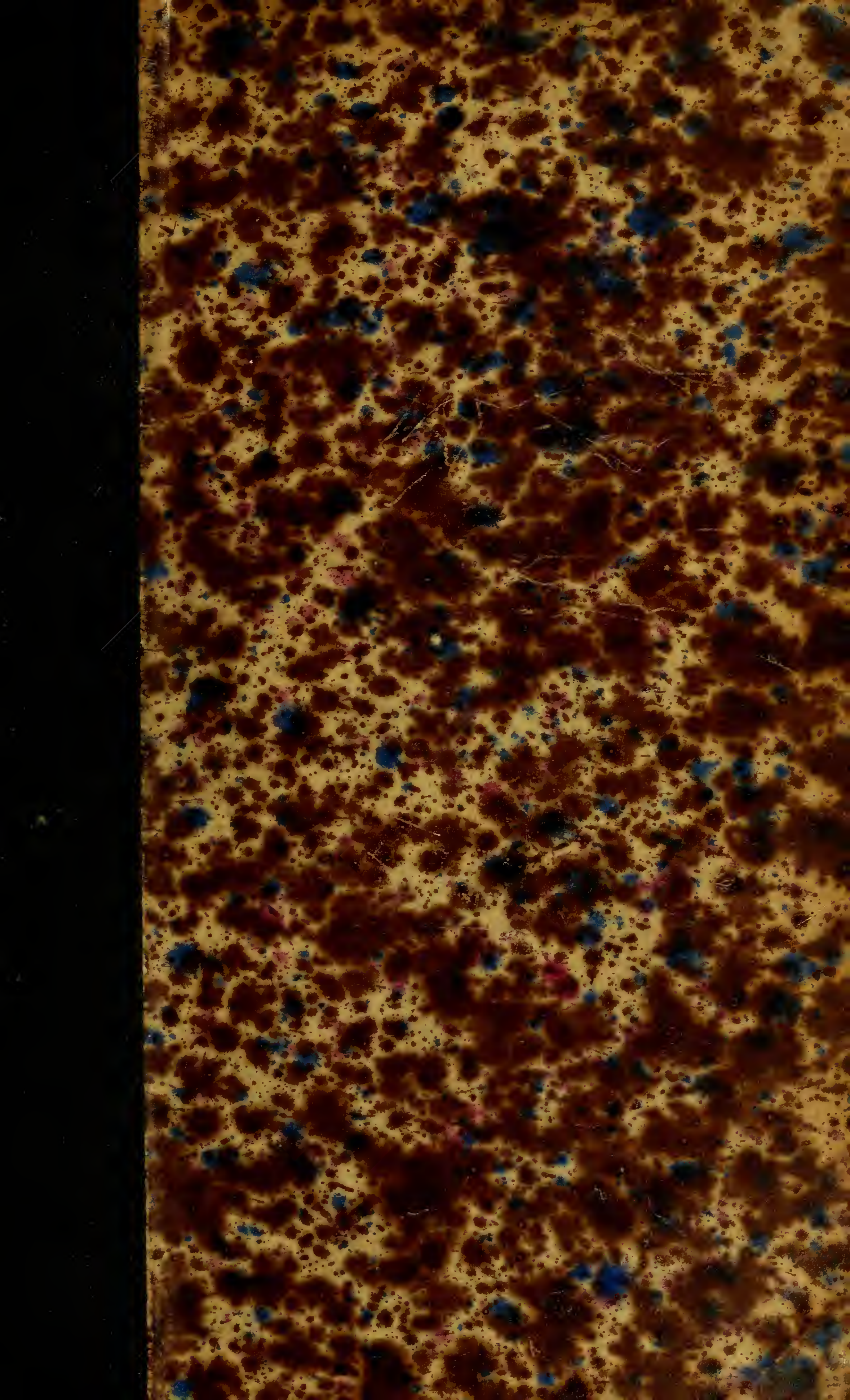
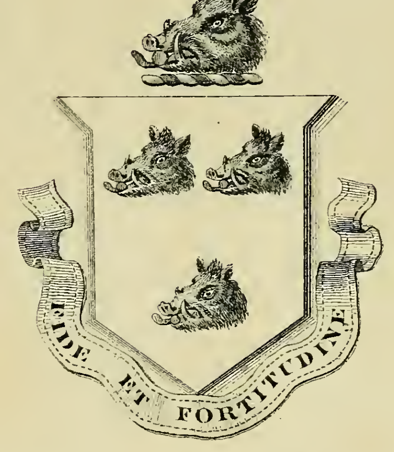



FIDE ET FORTITUDINE



PAMPHLETS.

French

Revolution

1794

N° 14

Causes Secretes
de la Révolution
du 9 au 10 Thermidor

An 3 de la Republique

Oct. 6. 1794.

CAUSES SECRETES DE LA RÉVOLUTION

Du 9 au 10 Thermidor.

Je dois au peuple ma justification ; elle dérive des causes secrètes des évènemens des 9 et 10 thermidor.

J'ai été juré au tribunal révolutionnaire de Paris, et je suis entré dans l'intimité des hommes, qui depuis le 31 mai 1793, ont joué les premiers rôles sur le théâtre sanglant de la révolution.

L'enthousiame du beau et de la vertu, aliment ordinaire d'un cœur neuf et sensible, enflammé par l'espoir de la régénération d'un grand peuple, annoncée et promise avec tout l'éclat, tout le prestige de l'amour de l'humanité, m'avoit lancé dans la carrière révolutionnaire, et porté à figurer, sans m'en appercevoir, dans ces scènes tragiques, décorées des noms de vertu, de patriotisme.

Hélas! je serois devenu un nouveau *Seïde*, si la connoissance des intrigues et des passions ne m'eût dessillé les yeux, et n'eut fait disparoître mes illusions. J'ai eu le courage d'inspirer des défiances; les *Mahomet*, les *Omar* redoutant ma langue véridique et babillarde, m'ont précipité, quelques jours avant leur chûte inattendue, dans une des mille et mille bastilles, dont ils avoient couvert chaque point de la république.

La vérité, graces à la liberté de la presse, va sortir des tombeaux des vivans. Je croirois violer les droits sacrés de la patrie, si je ne disois pas ce que je sais, ce qu'ignoreroit peut-être le monde. Mon intérêt n'est rien. Si mon innocence résulte des choses cachées que je vais divulguer, le danger imminent auquel je me dévoue, me conseilleroit le silence: j'ai la satisfaction de préparer des matériaux à l'histoire.

Mon âge est de 26 ans; je suis né à Ahun, département de la Creuse, petite ville où la pureté des habitudes et l'innocence des mœurs éloignent à peine ses habitans de la simplicité touchante de la nature. Mon enfance y a recueilli le

désir de la liberté, et puisé le sentiment de l'égalité. Les années de ma jeunesse ont été employées aux études.

L'histoire des nations qui ont paru sur la terre, et qui n'existent plus que dans ses pages immortelles, m'a de bonne heure appris la cause de la naissance et de la décadence des empires. Parmi les peuples innombrables, perdus pour nous dans l'immensité des temps, mon imagination s'étoit portée de préférence sur ces antiques égyptiens, inventeurs des plus hautes sciences. Elle s'étoit passionnée pour ces grecs, si vantés par leur amour de la liberté, mais qu'ils ont forcé à fuir de leur sein par les inquiétudes de cet amour même; elle s'est étonnée à l'aspect de cette Rome.....

Veuve d'un Peuple roi et reine encor du monde.

Par-tout j'ai vu les peuples sous le joug de la tyrannie, et toujours la proie d'un petit nombre d'ambitieux et d'hypocrites, teints du sang des hommes, et spoliateurs des richesses de la terre. O! comme mon tendre cœur palpitoit de joie à l'apparition de la révolution française, qui sembloit devoir procurer le bonheur au

peuple le plus généreux de l'Europe, et donner à l'Univers l'initiative de l'insurrection contre tous ses oppresseurs. O! comme mon tendre cœur tressailloit à l'idée de cette tribune nationale, où la vérité à jamais fixée, devoit citer et accuser tous les abus, tous les vices, tous les crimes! Elle est reculée de mille siècles, disois-je, l'époque où les voyageurs du nouveau monde viendront dans l'ancien méditer sur les révolutions, foulant sous leurs pieds ses superbes monumens. Long-temps encore ils iront avec nos pithagores français (1), s'asseoir à l'ombre du verd palmier, au milieu des ruines de Médine, et chercher l'endroit de l'affrique où fut l'antique Thèbes au cent portes!

Plein d'ivresse révolutionnaire, j'arrivai à Paris le 26 mars 1792. Je parus aux jacobins et dans les assemblées générales. Le 10 mars de l'année 1793, j'accompagnai comme secrétaire de la commission, Ysabeau et Neveu, représentans du peuple envoyés dans le Midi. Dans ces contrées, le systême du fédéralisme se dévoloppoit

---

(1) Ruines de Volney.

d'une manière effrayante. Que de périls! que de dangers! que d'écueils! Le flambeau de la guerre civile étoit prêt d'être allumé à Bordeaux, lorsqu'on insinua à Ysabeau et Neveu (1) de m'envoyer dans cette ville y sonder l'opinion, et d'en rendre compte ensuite au comité de salut public. Les esprits bordelais étoient tellement échauffés, que sans les avertissemens de Laïs (2), j'aurois cessé d'exister. Je me hâtai d'arriver à Paris : deux objets particulièrement m'ont fait connoître. D'abord, une adresse au nom des sans-culottes méridionaux; le comité de salut public l'a fait imprimer et répandre avec profusion. En second lieu, le rapport fait à ce comité sur la situation politique des départemens parcourus. Hérault-Séchelles, Couthon et Barrère, furent les seuls membres alors présens. Barrère me marqua le plus d'honnêtetés; il m'engagea à l'aller voir, et me reçut avec amitié. On m'avoit parlé de récompense pécuniaire, je fis voir ma répu-

(1) Je les quittai avec regret, muni du certificat le plus honorable.

(2) Fameux acteur de l'opéra Français.

gnance sur cette offre. C'étoit, disoit-on, en attendant l'occasion de me présenter une place. Hérault et Barrère me logent dans les Tuilleries au pavillon de Flore (1).

Que l'on se peigne ma joie, d'être logé dans le palais de l'assemblée du plus grand peuple de l'Univers; j'avois concouru de mes foibles armes dans la journée immortelle du 10 août, au triomphe éclattant remporté sur l'héritier d'une vieille monarchie de quinze siècles. La vue qu'offre l'appartement est admirable. Il seroit impossible de donner une idée de la beauté, de la grandeur d'un spectacle si brillant, si varié, si magnifique. En vérité, je me croyois transporté avec les Brutus, les Publicola dans l'antique capitole, après l'expulsion des Tarquins. Mes regards comme forcés de tomber dans le jardin, s'arrêtoient avec illusion sur la belle statue de Lucrèce, frappée au sein d'un coup du poignard qu'elle tient encore à la main.

Mon bonheur imaginaire est bientôt trou-

---

(1) Robespierre n'a eu aucune part à cet arrêté.

blé ; le comité de salut public me place sur la liste des jurés du tribunal révolutionnaire. Cette fonction redoutable me sembloit exiger la maturité de l'âge, et l'expérience des affaires politiques ; de plus, elle n'étoit ni dans mes affections de sensibilité naturelle, ni dans mes goûts de travail. A qui devois-je cette place ? Ce n'étoit point à Robespierre ; il ne me connoissoit pas ; je ne l'avois vu qu'indifféremment aux jacobins ; il étoit absent du comité quand je fis mon rapport. Couthon ne m'avoit pas revu. Hérault-Séchelles étoit incapable d'abuser de l'inexpérience d'un jeune homme. Je crus que c'étoit un présent de Barrère ; j'allai le trouver au comité, pour lui confier ma peine. En passant dans les galeries, j'avois acheté la tragédie de Mahomet ; je la tenois roulée dans la main. Barrère étoit seul : il s'apprêtoit à composer une carmagnole (1). Je commençai à entrer en matière : il apperçoit la brochure : il me demande si c'est là quelque chose de ma façon : il l'ouvre et me

(1) Barrère appelloit de ce nom ses rapports sur les victoires.

la rend : puis, sans presque d'interruption, il m'exhorte à vaincre mes répugnances. Une idée forte semble lui passer par la tête : il m'arrache Mahomet, l'ouvre, et déclame à voix basse cette superbe tirade de l'imposteur :

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les loix, par les arts, et sur-tout par la guerre.
Le temps de l'Arabie est à la fin venu :
Ce peuple généreux, trop long-temps inconnu,
Laissoit, dans ses déserts, ensévelir sa gloire.
Voici les jours nouveaux, marqués par la victoire :
Vois du nord au midi, l'univers désolé.
La Perse encore sanglante et son trône ébranlé.
L'Inde esclave et timide, et l'Égypte abaissée ;
Des murs de Constantin, la splendeur éclipsée :
Vois l'empire Romain, tombant de toutes parts ;
Ce grand corps déchiré dont les membres épars,
Languissent dispersés, sans honneur et sans vie ;
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie :
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
En Égypte, Osiris ; Zoroaste, en Asie :
Chez les Crétois, Minos ; Numa, dans l'Italie :
A des peuples sans mœurs . . . . . .
Donnèrent aisément d'insuffisantes loix.
Je viens, après mille ans, changer ces loix grossières.

Il étoit facile de sentir l'allégorie. Je n'eus pas l'idée de lui faire la réponse de Zopire.

Robespierre paroît : Barrère ferme la pièce avec embarras. Robespierre semble se rappeler d'avoir entrevu quelque part ma figure, il demande : *quel est ce jeune homme?* Il est des nôtres, répond Barrère : *c'est Sempronius Gracchus.* J'avois eu la folie révolutionnaire de cacher l'obscurité du nom de mes pères, sous l'éclat d'un nom illustre de l'histoire Romaine. *Sempronius Gracchus, des nôtres!* dit Robespierre, *vous n'avez donc pas lu le traité des offices? L'aristocrate Cicéron, afin de rendre odieux le projet des deux Gracques, exhalte les vertus du père, et traite les enfans de séditieux.........* Je me retire une minute après.

L'idée du système agraire, voilà l'étincelle rapide qui sortit de cette scène, pour m'éclairer dans les ténèbres où je marchois. Alors, Collot-d'Herbois jouoit ses sanglantes tragédies à Lyon. Alors, Billaud-Varennes exhaloit à la tribune ses froides fureurs. Alors, Couthon, par ses infirmités, adoucissoit la dureté de ses discours. Alors, on jouoit sur tous les théâtres, *Robert, chef de brigands.* On chantoit la

guillotine en tous lieux ; le nom de *sainte* sembloit atténuer son horreur.

Le lendemain du jugement d'Antoinette, je reçus de grandes lumières : j'avois été spectateur aux débats.

Barrère avoit fait préparer chez *Venua*, un dîner, où étoient invités Robespierre, Saint-Just et moi. Saint-Just se faisoit attendre : on me députe vers lui : je le trouve au comité : il écrivait : au nom de Robespierre, il me suit. En route, il paroissoit surpris, rêveur. *Robespierre, dîner avec Barrère!... Il est le seul à qui il ait pardonné.* Je laisse aux politiques à approfondir le sens de ces mots obscurs, échappés de ses lèvres.

Assis autour de la table, dans une chambre secrette, bien fermée, on me demande quelques traits du tableau des débats du procès de l'Autrichienne. Je n'oubliai pas celui de la nature outragée, quand Hébert, accusant Antoinette d'obscénités avec son fils âgé de onze ans, elle se retourne avec dignité vers le peuple : *j'interpelle les mères présentes et leur conscience, de déclarer s'il en est une qui n'ait pas à frémir de pareilles horreurs!*

Robespierre frappé de cette réponse, comme d'un coup d'électricité, casse son assiette de sa fourchette : *cet imbécile d'Hébert : ce n'est pas assez qu'elle soit réellement une Messaline, il faut qu'il en fasse encore une Agrippine, et qu'il lui fournisse à son dernier moment ce triomphe d'intérêt public.*

Chacun resta comme stupéfait. Saint-Just rompit le silence : *les mœurs gagneront à cet acte de justice nationale.* Barrère : *la guillotine a coupé là un puissant nœud de la diplomatie des cours de l'Europe.* Sans doute mon orgueil de me trouver avec ces maîtres de la république étoit bien excusable : comme la coupe de Circé, chaque verre de vin étoit un poison révolutionnaire, qui m'enivroit d'illusions.

Ce n'est là qu'un léger prélude de la grande conversation politique. Robespierre ne dissimule pas ses craintes du grand nombre des ennemis de la révolution. Barrère comprend sous ce titre tous les nobles, tous les prêtres, tous les hommes de palais, sans excepter les médecins et la médecine. Selon lui, l'égalité a prononcé l'arrêt fatal. Saint-Just expose les bases de son discours sur la con-

fication des biens des suspects à déporter. Barrère, impatient de montrer son ardeur pour les *principes*, reprend ainsi : le vaisseau de la révolution ne peut arriver au port que sur une mer rougie des flots de sang. S. Just, c'est vrai : une *nation ne se régénère que sur des monceaux de cadavres*. Mirabeau, quelques passages de l'histoire des Indes de Raynal, venoient à l'appui de ces sentences.

Robespierre voyoit deux écueils dangereux : *l'effusion excessive qui révolteroit l'humanité : l'insuffisance ménagée par cette fausse sensibilité envers un petit nombre, préjudiciable au bonheur de tous*. Conclusion de Barrère : il faut *commencer par la constituante, et les plus marquans de la législature. Ce sont des décombres, dont il faut déblayer la place.*

La conversation fut entrecoupée par les besoins physiques. Il regnoit, à ce dîner, un air de défiance réciproque, et je crus voir que ma personne n'étoit pas un léger obstacle aux ouvertures. On se retire.

Peuple françois ! peuple toujours grand, toujours vainqueur, vois quels hommes vouloient se rendre maîtres de tes distinées.

Du moins, s'ils avoient eu quelque chose de la grandeur de ces trois Romains, qui dans l'isle de la rivière de Panare, en présence de leurs armées, partagèrent l'univers ! Mais non, c'étoient trois misérables rhéteurs, se disputant de férocité, qui, sous prétexte de régénérer les mœurs, transformoient la république en un vaste cimetière. O honte! dont l'histoire rougira en traçant ta gloire et ta splendeur !

On conçoit que ce fameux dîner devoit me procurer des facilités, par exemple, de voir chez eux Saint-Just, Robespierre, de leur parler dans les rencontres ; il facilita mes entrées au comité de salut public, à la convention, au sein même de ses membres. Les loges de plusieurs spectacles me furent ouvertes. Ces avantages, à leur tour, me firent rechercher, m'introduisirent dans les sociétés brillantes, et me donnèrent la connoissance des premiers artistes, de plusieurs représentans des plus distingués.

Robespierre avoit dans ses mœurs une austérité sombre et constante, rapportant les événemens à sa personne, donnant à son nom de Maximilien, une importance

mystérieuse. Triste, soupçonneux, craintif, ne sortant qu'accompagné de deux ou trois sentinelles vigilantes ; l'entrée de son logement lugubre, n'aimant point à être regardé, fixant ses ennemis avec fureur, se promenant chaque jour deux heures, avec une marche précipitée ; vêtu, coëffé élégamment. La fille de son hôte passoit pour sa femme, et avoit une sorte d'empire sur lui. Sobre, laborieux, irrascible, vindicatif, impérieux. Barrère l'appelloit le géant de la révolution : *mon génie étonné*, disoit-il, *tremble devant le sien.*

Barrère formoit un contraste parfait avec Maximilien ; léger, ouvert, caressant, aimant la société, sur-tout celle des femmes ; recherchant le luxe, et sachant dépenser. Dans l'ancien régime, il avoit desiré de passer pour gentilhomme. Le sobriquet de *Vieusac* ne flattoit pas peu son amour-propre. Varié comme le caméléon, changeant d'opinion comme de costume ; tour-à-tour feuillant, jacobin, aristocrate, royaliste, modéré, révolutionnaire ; cruel, atroce par foiblesse, intempérant par habitude ; selon la difficulté de ses digestions, athée le soir, déiste le matin, né sans génie, sans vues politiques,

politiques, effleurant tout ; ayant pour unique talent, une facilité prodigieuse de rédaction (1).

Barrère avoit à *Clichi*, une maison de plaisance, tout-à-la-fois séjour des jeux de l'amour et repaire odieux où les Vadier, les Vouland inventoient avec lui les conspirations que la guillotine devoit anéantir. Ils s'y rendoient deux fois par décade. L'enjouée Bonnefoi y accompagnoit Dupin, aussi fameux dans sa cotterie par sa cuisine de fermier-général, qu'il l'est dans la révolution par son rapport sur les fermiers-généraux. On connoît l'échange bizarre de Versailles, entre le ci-devant duc de Liancourt, et je ne sais quel autre courtisan. Barrère avoit cédé cette *virtuose* à Dupin, et Dupin à Barrère la Demahy, courtisanne logée dans un superbe hôtel, rue de Richelieu. Ces deux belles, avec une autre plus belle et plus jeune, étoient les trois grâces qui embélissoient de leurs attraits les charmilles délicieuses à l'ombre desquelles

(1) Avoit-il un sujet à traiter, il s'approchoit de Robespierre, Hérault, Saint-Just, etc., escamottoit à chacun ses idées, paroissoit ensuite à la tribune, tous étoient surpris de voir ressortir leurs pensées comme dans un miroir fidèle.

les premiers législateurs du monde dressoient leurs listes de proscription. Un jour *madame* de Bonnefoi, fixa les regards de Fayau, représentant du peuple, invité par fois à ces parties. J'ai sû que la sensibilité inquiette du tendre Dupin, en avoit été vivement alarmée. Le vieux Vadier se mêloit aussi des jeux perfides de l'amour : le laid Vulcain, dans l'olympe, ne fut jamais davantage l'objet des sarcasmes et des railleries.

On se tromperoit, si l'on croyoit que j'allasse souvent à Clichi. Hélas! retiré seul dans ma chambre, des réflexions cruelles avoient trop fait soupirer mon cœur, après les deux ou trois fois seulement que j'y étois allé. J'avois vu avec joie, avec délices, la destruction de la cour honteuse de Louis XVI et de l'archiduchesse d'Autriche, source corrompue des maux affreux de toute la France, et je voyois renaître parmi les destructeurs de cette cour scandaleuse, les scènes nocturnes des jardins de Versailles et du petit Trianon.

A son retour de Clichi, le lendemain d'un quintidi ou d'une décade, Barrère, à la première rencontre, me souhaitoit ainsi le bon

jour : *nous avons taillé hier de l'ouvrage au tribunal, il ne chaumera pas.* Vouland, quelquefois à côté de lui, approuvoit d'un petit sourire doucereux et perfide.

Tous les matins, l'antichambre de Barrère étoit rempli de solliciteurs, avec des pétitions à la main, attendant l'heure de son heureux réveil. Il se présentoit enveloppé de la robe d'un sybarite, recueilloit, avec les manières et les graces d'un ministre petit-maître, les placets qu'on lui présentoit, commençant par les femmes, et distribuant des galanteries aux plus jolies. Il prodiguoit les promesses et les protestations; puis rentrant gaiement dans son cabinet, à l'exemple du honteux cardinal Dubois, il jetoit au feu la poignée de papiers qu'il venoit de recueillir. *Voilà ma correspondance faite.* J'ai vu cette horreur . . . étoit-il le seul ? . . .

La mort sembloit avoir succédé dans la tribune, à la vérité. Les acteurs de la tragédie s'étoient distribués les rôles pour répandre la terreur. *Les hommes qui régénèrent un grand peuple*, selon Saint-Just, *ne doivent espérer de repos que dans la tombe. La révolution est comme la foudre, il faut frapper.*

Barrère disoit dans ses discours, *il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

Collot d'Herbois répétoit souvent : *plus le corps social transpire, plus il devient sain.*

J'ajoute à ceci un fait important :

Fréteau venoit d'être acquitté ; j'en fais part à Barrère avec une joie intérieure. *Un membre de l'assemblée constituante échappé!* dit il : *les jurés sont des contre-révolutionnaires.* On dresse une autre liste de jurés, Fréteau n'est bientôt plus.

Est il vrai, me demanda Billaud causant avec Collot-d'Herbois dans la salle de la Liberté, que Fréteau ait été acquitté, — Oui. — Eh bien ! reprit Collot, on le reprendra.

Barrère, à l'exemple de cet histrion, qui, la hache sur l'épaule, se présenta à l'assemblée des Grecs, et menaça de les exterminer s'ils parloient de paix, déclaroit la guerre à l'humanité.

Collot-d'Herbois excusoit les canonades en masse de Lyon, sous les dehors d'une hypocrite sensibilité. Il avoit employé l'action de la foudre pour ménager aux victimes la durée des souffrances.

Dans les comités, Couthon, Billaud-Varennes, Vadier, Vouland, jetoient les bases des tribunaux de Marseille, d'Arras, d'Orange. Les troupes révolutionnaires portoient la dévastation, les tortures, l'assassinat, l'incendie dans leurs marches épouvantables.

Les hébertistes donnoient à la France le signal de la ruine des autels supersticieux de la religion. Des processions indécentes circuloient dans les rues de Paris; on ne voyoit par-tout que masquarades, que hochets de la superstition. Gobel, et son fidèle clergé, Chaumette, faisoient retentir les voûtes de la convention de chants d'allégressé voués à l'athéisme. La Vendée, toujours détruite et toujours renaissante, dévoroit comme un *chancre politique*, une partie de la population, et la fleur des armées de la république. Les flots de la Loire rouloient à la mer leurs eaux teintes de sang, et les cadavres des noyades.

Voilà ce que ces nouveaux enfans de Jason, qui fesoient bouillir leur pere sous prétexte de le rajeunir, appelloient les moyens de réaliser l'heureux système de la

révolution agrairienne. Les régénérateurs du peuple françois ne se contraignoient plus dans leurs conversations sur le projet de partager à chaque famille une portion de terre, au milieu de laquelle s'éleveroit une baraque couverte de chaume. Saint-Just ajournoit le bonheur de la France à l'époque où chacun retiré au milieu de son arpent avec sa charrue, passeroit doucement sa vie à le cultiver.

C'étoit là le retour de l'âge d'or et du siècle d'Astrée.

Barrère traitoit les propriétaires d'opresseurs du monde, chargés de crimes et de forfaits ; il plaçoit exclusivement les vertus dans la classe journalière et travaillante ; il l'appelloit à la guerre contre le surplus du peuple ; comme s'il étoit possible que les hommes subsistassent sans ces heureuses inégalités de talens, de génie et de facultés morales et physiques. Du *pain* et du *fer*, voilà le meilleur des mondes ; comme si le pain et le fer n'étoient pas même le produit de la réunion des arts et des talens des hommes en sociétés politiques.

Le moral trop affecté de tant de ravages, de tant de désastres, je tombai dangereu-

sement malade ; je dus ma guérison au savant médecin Baraillon, député.

Je l'avouerai : Robespierre, lui-même, paroissant enfin ouvrir les yeux sur tant de calamités publiques, contribua à mon retour vers la vie, dans la lecture de son discours prononcé aux Jacobins, sur la divinité : il sembloit, de bonne foi, résolu d'arrêter le torrent dévastateur. L'histoire mettra en problême, s'il n'en excitoit pas sourdement l'action, à dessein d'avoir le suprême mérite, aux yeux de la nation, d'être le dieu libérateur, qui seul fermeroit l'abîme de la destruction, et rameneroit les hommes aux espérances du bonheur. O profondeur de la politique ! On vit paroître l'idée de la conspiration des Hébertistes, dont le systême effroyable étoit l'institution du régime municipal de la commune de Paris, à l'exemple de Rome, sur toute la France. Pour y parvenir, on eût employé l'assassinat direct, les massacres en masse. On auroit vu l'anéantissement du sénat françois, et une nouvelle septembrisation. J'ai applaudit sincérement au juste supplice de ces conspirateurs.

Voilà, sans doute, le premier des écueils

sur l'un desquels Robespierre craignoit, au dîner chez Venua, de voir échouer le vaisseau de la révolution.

Dans le cours de ma carrière politique, j'avois eu occasion de fréquenter le spirituel Camille-Desmoulins; de voir, par fois, Danton, Tallien, Thuriot, Legendre, Brival, et beaucoup d'autres députés. Je mangeois chez Camille : il daignoit me lire quelquefois ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. Je portois dans mon cœur, avec la même affection, tous les représentans du peuple. Je croyois naïvement, que le 31 mai avoit anéanti toutes les factions. Depuis cette grande époque, les opérations rapides et unanimes de la convention me confirmoient dans cette pensée consolante.

Danton et Robespierre étoient liés par les nœuds d'une amitié apparente : ils estimoient leurs talens. L'histoire, sans doute, les présentera comme rivaux, cherchant à se supplanter. L'ambition est la passion dominante des grands caractères. Mais quels que soient les crimes dont la vérité ou l'imposture l'a porte à flétrir leur mémoire ; toutefois, il faut rejeter cette

fabuleuse conspiration, inventée sur leur compte ces jours derniers, de s'être concertés dans le projet de placer sur le trône le fils du dernier des tyrans, avec deux chambres, comme en Angleterre. Les faits que je vais dire, détruisent cette fable ridicule.

Lacroix et Legendre, à leur retour des départemens, avoient été obligés d'attendre dans les antichambres du comité de salut public. Ce retard ne devoit guère s'accorder avec leurs idées d'égalité. Le temple des loix a retenti de leurs plaintes.

Danton, né paresseux, avoit négligé d'entrer dans le gouvernement des affaires... il avoit fait des absences....., il se croyoit fort comme Hercule....., il ne tarda pas à s'appercevoir de ses fautes, de ses négligences. Danton osa se plaindre à la convention du despotime des comités sur elle-même. Il est temps, disoit-il, que la convention reprenne l'attitude imposante qu'elle tient du peuple, et qu'elle n'auroit pas dû perdre devant quelques-uns de ses membres : je ne fais ici qu'émettre la préface de mon opinion politique. Les cordeliers s'étoient portés aux jacobins. Camille Des-

moulins jetta dans le public son vieux Cordelier : le parti fut bientôt formé ; il ne laissoit pas que d'être redoutable par son adresse, à reclamer vivement contre les mesures de terreur et de despotisme, sous lesquelles toute la France consternée gémissoit dans un morne silence.

Hérault-Séchelles, l'un des plus beaux hommes de son siècle, s'y étoit rallié dans les affections honnêtes et pures de sa belle âme.

Voilà le second écueil sur lequel Robespierre avoit montré sa crainte au dîné dont j'ai parlé.

Camille Desmoulins est attaqué aux jacobins. On tourmente, on vexe sa famille. Danton prononce le mot d'ultra-révolutionnaire. Robespierre toujours observateur inquiet sur la direction des événemens, affecte tout à la fois de défendre Danton, et d'improuver ses opinions. Il précipite Desmoulins, en prenant superbement envers lui les déhors de la pitié.

Quelques jours avant leur perte, pénétré de douleur, je dînai chez Camille avec sa charmante et vertueuse épouse, sa mère

d'une très-belle stature, Danton, sa modeste épouse, un jeune homme d'une belle taille et d'une figure intéressante, Je laissai échapper mes inquiétudes à Camille : je lui fis de fréquentes visites. Vingt fois j'avertis qu'on vouloit le guillotiner. Peu avant son arrestation, je le conjurai de se tenir sur ses gardes....... On les arrête ; on dresse tout exprès une liste de jurés. Barrère m'avoit proposé. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, objectèrent mes liaisons avec les victimes. Je suis éliminé. *La révolution, comme Saturne, eut bientôt dévoré ses plus tendres enfans.*

Ainsi, mourut à l'échaffaud l'homme courageux, qui, le 14 juillet 1789, monté sur une table au Palais de l'égalité, deux pistolets à la main, donna au peuple le signal de la liberté, en arborant la cocarde nationale, et détermina la prise de la Bastille. Ah ! son nom, comme Danton l'a prophétisé pour lui-même, vivra au Panthéon de l'histoire.

Vadier a osé dire qu'il ne connoissoit aucun juré. N'est-ce pas lui qui a fait nommer président de la commission d'Orange, sa créature, Fauvetti, l'ami intime de Vouland, juré dans ce sacrifice impie ?

A-t-il oublié qu'il a eu de fréquentes conversations avec plusieurs d'entr'eux, et qu'il les exhortoit à la sévère inflexibilité ? De quel serment, Vadier, as-tu scellé ce mensonge ? ou de la *foi républicaine* que tu jurois dans tes lettres, contre les treize accusés de Pamiers ; ou de la *foi royale* extraite du *Moniteur* par Fréron ? Les serpens des Euménides sifflent sur ta tête, et dévorent ton cœur. Déjà ta main sanglante s'est armée du poignard.

Vadier, comme Barrère, parloit avec le plus grand mépris du peuple de Paris ; selon eux, ce peuple si grand, si éclairé, si magnanime, n'étoit qu'un *vil troupeau*, un *composé d'imbéciles : avec une paille on pouvoit conduire ce tas de badauds.*

Le vaisseau de la révolution ayant évité les deux écueils, les moyens du *systême agraire* n'avoient pas cependant une vélocité assez rapide : Vouland, Vadier se transportoient souvent au bureau de Fouquier, et disoient : *ça ne va pas assez vite.* Vadier a souvent répété ; *il faut renouveller les jurés foibles.* Les commissions populaires qui n'en ont acquitté qu'un sur quatre-vingt ; la loi du 22 prairial, qui laissoit au tribunal l'im-

mense latitude de l'arbitraire ; les tribunaux révolutionnaires des départemens, qui n'ont pas moins effrayé par leurs sanglans travaux ; l'espionnage répandu jusques dans les maisons des citoyens ; les délations publiquement provoquées ; toutes ces mesures de salut public et de sûreté générale, que la mort sembloit seule avoir inventées, étoient en pleine activité ; tandis, que pour distraire le peuple des sentimens d'effroi qu'elles devoient lui inspirer le *géant* Robespierre offroit au cœur des hommes, avec tous les charmes séducteurs de l'éloquence philantropique, le dogme consolateur de l'être suprême, et de l'immortalité de l'âme.

La convention nationale subjuguée elle-même, consacroit cette idée sublime, et mettoit au rang des devoirs du républicain, *la haine des tyrans, les secours envers les opprimés, le désir de faire à autrui ce qu'on veut qui nous soit fait.* Non, jamais on ne voila un aussi vaste desssein que celui du systême agraire, avec plus d'art et plus d'adresse.

Quel spectacle ! Les matelots qui, sur l'océan, apperçoivent d'un côté les

nuages se rassembler et former les orages ; et d'un autre les rayons naissans d'un beau jour, ne sont pas plus indécis sur le sort du vaisseau qui les portent. J'étois retombé malade : l'habile Corvisard, professeur de médecine, aux leçons duquel je regrette de n'avoir pas plus souvent assisté, m'avoit donné ses soins, et guéri comme par miracle. La fluctuation de mon âme étoit devenue extrême, à la lecture de ce morceau de l'esprit des loix (1) :

« L'on nomma des décemvirs. On suspendit la nomination de tous les magistrats. Ils furent seuls administrateurs de la république. Dix hommes eurent seuls toute la puissance. Rome se vit soumise à une tyrannie aussi cruelle que celle de Tarquin. Quand il exerçoit ses vexations, Rome étoit indignée du pouvoir qu'il avoit usurpé. Quand les décemvirs exercèrent les leurs, elle fut étonnée du pouvoir qu'elle leur avoit donné. Mais quel étoit ce systême de tyrannie, produit par des gens qui n'avoient obtenu le pouvoir politique et militaire, que par la connoissance des affaires civiles,

(1) Chapitre XV, liv. XI.

et qui, dans les circonstances de ces temps-là, avoient besoin au-dedans de la lâcheté des citoyens, pour qu'ils se laissassent gouverner, et de leur courage au-dehors pour les défendre ».

Deux choses concoururent à épaissir le voile sur mes yeux.

Une jeune fille, belle et bien née, ose tenter d'assassiner Robespierre : l'assassinat emporte un intérêt puissant en faveur de celui qui en est victime, et de l'odieux envers celui qui s'en rend coupable. La convention nationale prend part à cet événement. La jeune Renault est condamnée au tribunal révolutionnaire, et traînée à l'échafaud avec ses père et mère. Robespierre n'étoit donc pas un tyran ? ... Elle seule avoit pourtant raison de le regarder comme tel. Immortelle héroïne, tu suivois l'élan de ton âme sublime, et le précepte de la nation même, consacré en ces mots dans l'article II de la déclaration des droits : *que le tyran de son pays soit mis à mort par l'homme libre.* O honte ! il ne s'est pas trouvé un républicain : seulement une jeune fille, sortant à peine de l'enfance, a osé saisir comme Brutus, sur l'autel de la patrie,

le poignard de la liberté..... Puissance funeste de la difficulté de croire à la vertu ! Quelques hommes séduits par l'idée des rapprochemens d'une nouvelle Virginie, n'ont voulu voir là que l'effet d'un dépit amoureux ou de la vengeance de la pudeur offensée..... Ah ! généreuse et pure dans son dévouement, elle ne le connoissoit même pas. Le cœur sec et aride du tyran, repoussoit jusqu'à la nature. Ta gloire honore la plus belle portion du genre humain. L'histoire réparera envers toi l'ingratitude de tes contemporains (1).

Arrive le jour de la fête à l'Être suprême : jamais le ciel ne brilla d'un éclat plus radieux : la divinité sembloit tout à-la-fois appeler les hommes à lui rendre leurs hommages, et descendre au milieu d'eux pour

(1) Je ne parle ici de la fille Renault, que comme ennemie de la tyrannie. Je n'ai pas connu son procès, et je suis dépourvu de papiers publics : j'ai été informé par de nouveaux détenus, qu'on avoit demandé à la convention nationale, la révision de son jugement. Dans ces tems où les tyrans régnoient, ils auroient pu facilement dénaturer la pûreté de son action républicaine : ce seroit un crime de plus. Au reste, mon admiration est exclusive de tous motifs qui ne seroient pas dans la nature de la république une et indivisible.

les

les consoler de leurs malheurs. Barrère et Collot-d'Herbois s'étoient priés de déjeûner chez moi, afin de jouir du coup-d'œil de la fête. La femme de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, étoit venue à l'improviste, de très-bonne heure, pour le même motif. Je descendis vers neuf heures du matin. En revenant de me promener dans le jardin; je rencontrai près l'esplanade, Barrère, Collot-d'Herbois, Prieur et Carnot: Barrère ne paroissoit pas content: nous ne t'avons pas trouvé dans ta chambre; nous comptions y déjeuner. Je les engage à rétrograder; ils s'y refusent, et m'entraînent quelques pas avec eux, en me pressant vivement de partager leur repas chez un restaurateur voisin; je les quittai. En passant dans la salle de la liberté, je rencontrai Robespierre, revêtu du costume de représentant du peuple, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs; la joie brilloit, pour la première fois, sur sa figure. Il n'avoit pas déjeûné. Le cœur plein du sentiment qu'inspiroit cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement; il accepte sans hésiter. Il fut étonné du concours immense qui couvroit le jardin des Tuileries:

l'espérance et la gaieté rayonnoient sur tous les visages : les femmes ajoutoient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentoit qu'on célébroit la fête de l'auteur de la Nature. Robespierre mangeoit peu. Ses regards se portoient souvent sur ce magnifique spectacle. On le voyoit plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme.

Voilà la plus intéressante portion de l'humanité. l'Univers est ici rassemblé. O Nature, que ta puissance est sublime et délicieuse ! comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête.

Ce fut là toute sa conversation.

Qui n'auroit pas été trompé à l'hypocrisie du tyran lui-même ? Maximilien resta jusqu'a midi et demi (1).

Un quart-d'heure après sa sortie, paroît le tribunal révolutionnaire conduit chez moi par le désir de voir la fête. Un instant ensuite vient une jeune mère folle de gaieté, brillante d'attraits, tenant par la main un petit enfant plein d'intérêt ; c'étoit Vénus

---

(1) J'ai su depuis qu'on l'avoit cherché long-temps ? n'auroit-il pas mis de l'orgueil à faire attendre despotiquement le peuple et la convention.

et l'Amour. Elle n'eut pas peur de se trouver au milieu de cette redoutable société. La compagnie commençant à défiler, elle s'empare du bouquet de Robespierre qu'il avoit oublié sur un fauteuil. Lecteurs ! excusés à la tendresse séduite et détrompée, ces détails frivoles.

L'impression profonde de ces deux événemens sur mon ame, ne tarda pas à s'affoiblir. Une sombre défiance s'empara de tous les esprits. Les émissaires furent multipliés : l'espionage incommodoit comme une nuée d'insectes. Les maîtres de maison craignoient leurs commis, leurs domestiques. L'ami s'éloigna de son ami : les frères trembloient d'avoir des divisions ; le père eut peur de ses enfans ; les enfans se méfièrent de leurs pères. Tous les liens de la société des hommes furent à la fois comme brisés et détruits. L'amour, ce sentiment impérieux de la nature fut empoisonné dans son intimité, dans ses plaisirs. Sourire à tel individu, ou seulement le regarder, étoit assez pour être suspect, et précipité dans les cachots.

Sambat fut rayé de la liste des jurés ; et

menacé de perdre sa liberté, pour avoir eu des liaisons avec Dufourny, alors privé de la sienne. Son courage honore l'amitié. Les larmes aux yeux, il me disoit, en sortant des jacobins : *Les tyrans peuvent me faire mourir ; mais il ne me feront jamais oublier mes amis dans le malheur.* Ces mots éternellement gravés dans mon cœur, valent un excellent volume de morale.

Antonelle, juré, avoit été mis en arrestation pour avoir eu seul le courage d'émettre son opinion motivée en faveur de Lamarlière. Charles Lavaux avoit subi le même sort, pour s'être montré avec fermeté. On incarcéroit en masse les patriotes à cause de leurs relations avec tels ou tels représentans du peuple, tels que Fabricius, Paré, Lachevardière, etc. Depuis l'affaire de Danton, j'étois observé, j'étois devenu l'objet des soupçons, des défiances, même des humiliations. On m'avoit reproché d'avoir dîné avec Brival à Saint-Cloud.

Herman, fameux claveciniste, curieux d'assister à une des séances du tribunal, m'engage à l'y conduire ; je le place au parquet. A peine assis, il est dénoncé, traduit à la chambre du conseil comme un conspira-

teur. Il se réclame de moi. Dire que je connoissois particulièrement ce célèbre artiste, c'étoit le suivre à l'échaffaud, s'il y avoit eu la moindre atteinte sur lui. Je l'avois vu chez Barrère, et je ne le connoissois pas assez pour en répondre : je dis la vérité. Chatelet fait une histoire de ses prétendus actes liberticides. *Il a donné des leçons de forté-piano à la famille de la reine, à la reine elle-même : c'est un muscadin......* De suite le mandat d'arrêt. Renaudin, colère, furieux, appuie de toutes ses forces : le mandat est lancé par Fouquier. Herman est conduit à la Conciergerie, et je suis traité de conspirateur. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts et d'importunités près de Dumas et Fouquier, que je parvins, à l'insçu des deux dénonciateurs, à jouir du doux plaisir de le délivrer de l'esclavage. Je lui portai moi-même son brevet de liberté. Quelle joie ! quels transports ! que de précautions ensuite pour nous revoir, et nous rappeller cette scène touchante !

Depuis la loi du 22 prairial, je n'avois siégé qu'un petit nombre de fois dans des affaires d'un petit nombre d'accusés, jamais dans aucune *fournée*. J'avois été obligé

de refuser un dîner avec Brival, parce que j'appris que Tallièn devoit en être: j'étois contraint de détourner mes regards de dessus certains députés que je connoissois d'amitié.

Robespierre devenoit plus sombre, son air refrogné repoussoit tout le monde; il ne parloit que d'assassinat, encore d'assassinat, toujours d'assassinat. Il avoit peur que son ombre ne l'assassinat. Un mois avant sa chûte, je n'avois mis les pieds chez lui; on m'y avoit lancé des regards inquiets et menaçans.

L'orage grondoit sur la montagne; la plaine retentissoit de sifflemens; la mer soulevoit ses flots agités. Je m'attachai fortement à connoître d'où partoit la tempête.

Je découvris qu'il s'agissoit d'entamer de nouveau la représantion nationale. Le 22 ou 23 messidor, au milieu de la place adjacente à la salle des jacobins, étoit rassemblé un groupe entourant un homme effaré: on s'écrie c'est un assassin de Robespierre, de Billaud-Varennes: il y a des scélérats dans la convention. A peine dans la société, Billaud se retourne et me dit: *On est venu chez moi m'assassiner. — Il n'est pas étonnant qu'on en veuille à tes jours*, repliquai-

je, *s'il y a des scélérats dans la convention. — Nomme-les? — Je ne les connois pas.* Cette manière de répondre me priva d'obtenir des éclaircisemens. Naulin disoit aux jacobins : *il faut chasser de la convention tous les hommes corrompus.*

Le soir où Barrère présidoit la société, le voile fut entièrement déchiré : il me prie de lui faire venir ses rapports sur les victoires : je vais les chercher, et les lui remets moi-même. Il jouissoit d'avance du plaisir d'émouvoir la société et les tribunes.. Vaine erreur ! Robespierre occupe toute la séance par un discours artificieux, fait pour tromper des hommes, même éclairés. Barrère souffroit ; sa réputation politique fut attaquée, compromise. Après la séance, j'accompagnai Barrère dans son laboratoire, voisin du comité de salut public. Tout défaillant, il s'étend dans son fauteuil : à peine il pouvoit prononcer ces mots : *je suis saoul des hommes : si j'avois un pistolet ...... Je ne reconnois plus que dieu et la nature.* Après quelques minutes de silence, je lui fais cette question : *quelle a pu être sa raison de t'attaquer?* La crainte et la douleur ont besoin

de s'épancher. *Ce Robespierre est insatiable,* dit Barrère : *parce qu'on ne fait pas tout ce qu'il voudroit, il faut qu'il rompe la glace avec nous. S'il nous parloit de Thuriot, Guffroi, Rovere, Lecointre, Panis, Cambon, de ce Monestier, qui a vexé toute ma famille, et de toute la sequelle Dantoniste, nous nous entendrions; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure.... mais Duval, mais Audouin, mais Léonard-Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir. — Ce sont donc là,* répliquai-je, *les scélérats, les hommes corrompus de la convention?* Nous nous séparâmes, lui dans un accablement affreux, moi consterné de ce que je venois d'entendre.

Rentré dans ma chambre, j'écris les noms des victimes désignées, au milieu du trouble. Quelle nuit horrible! quelles tristes réflexions! Alors, plus de doute du projet médité, arrêté entre les membres du gouvernement, de décimer la convention nationale. Il est évident qu'on étoit divisé sur les victimes, et que la discorde s'établissoit au milieu de ceux qui étoient d'accord de la pros-

cription. Le discours de Robespierre me parut avoir pour objet, d'amener Barrère à ses fins, par la terreur; ou de le perdre, s'il s'obstinoit dans sa résistance.

Quel étoit le motif puissant de ce nouveau 31 mai? où vouloit-on en venir? de quel genre de corruption les représentans du peuple s'étoient-ils rendus coupables? avoient-ils descendu des places élevées qu'ils occupoient à la montagne? il me parut clair qu'on les regardoit comme des obstacles au systême agraire, à la continuité du terrorisme, qui en étoit l'instrument; mais les cris et les plaintes de tant de familles désolées, le désespoir des veuves et des orphelins, ne formoient-ils pas un concert lugubre et déchirant? Ces *charetées* de patiens qu'on conduisoit à la mort, *et qui montroient la sérénité de l'innocence*, n'effrayoient-elles pas le peuple? les bras des bourreaux ne commençoient-ils pas à se lasser, et le fer de la destruction à s'émousser? —

Cette idée agrairienne n'étoit--elle pas elle-même une chimère de novateurs aveugles, épris des idées de perfection et de régularité, impossible dans ce monde, plein de la vanité des choses humaines, ou la

charlatannerie de jongleurs, qui tendoient enfin à devenir les tyrans de leurs compatriotes, et les oppresseurs de leurs pays?

De quel droit ce très-petit nombre de représentans dominateurs prétendoient-ils disposer de la vie d'un plus grand nombre, insulter à la fois à la puissance conventionnelle, et à la souveraineté du peuple?

Je m'abstiens d'approfondir ces idées politiques.

L'esprit de faction, les délires ambitieux, la fureur des vengeances, paroissoient donc avoir remplacé la passion sublime et pure de faire le bonheur d'un grand peuple. Le feu sacré dont mon cœur brûloit pour la révolution, s'empara de tout mon être; et dans ma juste indignation, je jurai de sauver la chose publique, au péril de ma vie, en divulgant ce que je savois.... Je combinai toutefois des mesures de prudence.

Le lendemain, je rencontrai Brival à l'entrée de la convention. Je lui témoignai d'abord ma crainte d'être vu avec lui (1). Nous montâmes l'escalier qui conduit au comité

(1) Parce qu'il étoit ami de Tallien, dont on avoit juré la perte.

des inspecteurs, et là je lui fis part de ma douleur. Je lui parlai avec cette franchise, cet épanchement dignes de l'amour de la patrie, et compagnes de la plus tendre amitié. Je le quitte tremblant d'avoir été apperçu ensemble.... Dans différentes occasions, j'affectai, envers certaines personnes de choix, des indiscrétions réfléchies. Dans la salle de la liberté, quelques jours avant mon arrestation, la veille même, je disois; (des députés ont pu l'entendre) le tribunal révolutionnaire attend une vingtaine de députés; la bombe va éclater....

J'avois appris que Billaud-Varennes m'avoit dénoncé aux comités réunis de salut public et de sûreté générale. Il est évident qu'il n'avoit pu alléguer le véritable motif pour lequel il vouloit me faire arrêter. Il n'avoit pour objet que de paralyser ma langue. Il imagina de prendre un motif ostensible, dans le peu de mots analogues à la motion de Naulin, que je lui avois dit aux Jacobins. Barrère et Vadier, qui me connoissoient, se trouvèrent là dans le moment; ils n'avoient pas été prévenus par Billaud-Varennes; ils prirent ma défense sur la futilité du prétexte, j'échappai à sa poursuite.

Le hasard me place à côté de lui au théâtre de la République, dans une loge vis-à vis le parquet, au rez-de-chaussée. Michaud, acteur, y paroît un instant; quand il n'y fut plus, Billaud me regarde avec colère, je l'envisageai avec fierté : *Eh bien!* lui dis-je, *ta dénonciation est allée en fumée.* Billaud-Varennes entre dans la plus horrible fureur. Perfide! scélérat! voilà ses injures. Il se retire brusquement, et ferme la porte avec une telle force, que la loueuse de loge et les spectateurs en furent saisis d'épouvante. Le jour de mon arrestation, dans la rue Honoré, je salue et parle un moment à Bentabole; il devina dans mes yeux ce qui se passoit dans mon intérieur. Bientôt après je rencontre Thuriot seul, dans les couloirs de la salle de la convention; en passant, je lui prends la main avec affection et sensibilité.

A dix heures du soir Dossonville, digne sbyre des Vadier, des Vouland, des Collot, accompagné de plusieurs membres du comité révolutionnaire des Tuileries, me met en arrestation, par ordre du comité de sûreté générale. Je m'empresse de lire le motif; toujours le même prétexte, complice

de Naulin. Un des membres du comité révolutionnaire tenoit en sa main et lisoit la nomenclature des noms des victimes destinées au sacrifice : il l'avoit prise sur mon bureau. Le visage de Dossonville rayonne de joie ; il s'imaginoit avoir fait une trouvaille. Il lit, il devient pâle : sa figure laisse entrevoir un caractère d'altération. En continuant ses perquisitions, il met le papier dans sa poche sans l'inventorier, quoiqu'il inventoriât les papiers insignifians. Pourquoi cette soustraction de la part de Dossonville?. . . Il savoit bien ce qu'il faisoit, et ce n'est pas là l'instant d'en tirer les inductions, qui, au surplus, sont palpables. Je suis conduit à la Force.

La catastrophe a éclaté les 9 et 10 thermidor ; le public en connoît les détails mieux que moi, alors détenu.

Je dois m'attacher à faire quelques observations capitales : il a existé un décemvirat, à la tête duquel s'est trouvé un nouvel *Appius Claudius* La parfaite identité du comité de salut public avec les décemvirs de Rome, est démontrée, et par le passage de l'esprit des loix, et par la tyrannie momentannée, sous laquelle a gémi

toute la France. Les meneurs de ce *décemvirat*, Robespierre, Collot-d'Herbois, Barrère, Couthon, Billaud-Varennes et Saint-Just, ont toujours été parfaitement d'accord pour subjuguer le sénat français, la nation toute entière.

Il faut sans cesse rappeller à la convention, disoit Barrère, depuis le 10 thermidor, *son état d'oppression, afin qu'elle n'y retombe plus.* Auparavant tous leurs discours, toutes leurs actions concertées, ont tendu à condenser cet état d'oppression, et leur tyrannie sur le peuple.

Ne sont-ce pas eux qui ont surpris à la convention nationale, le décret qui les autorisoit à mettre ses membres en arrestation? Ils se sont aidés mutuellement de leurs forces respectives: Collot disoit de Saint-Just: *ce jeune et vigoureux athlète de la révolution.* Barrère défendoit Robespierre des attaques du manifeste du duc d'York, où on le taxoit d'aspirer à la *dictature*, au *patriarchat;* où on les traitoit d'*égorgeurs.* Ils se sont entendus à repousser *Magenthiès*, lorsqu'en homme libre, il venoit redemander à la convention nationale, et la *liberté* d'elle-même,

et la souveraineté du peuple. Ils se sont entendus à défendre leurs satellites, *d'Aubigni*, *Lebon*, etc. On ne finiroit pas à recueillir tous les traits qui démontrent l'évidence de leur conjuration. Ce *décemvirat*, sous prétexte de régénérer les mœurs du peuple Français, avoit réellement conçu l'idée immense de réaliser le *projet agraire*. Ils avoient devant leurs yeux l'exemple des jeunes Gracques, qui devinrent victimes de leur inexpérience.

Ils ont suivi l'exemple de *Sylla*, qui dans le même dessein, employa les proscriptions, les confiscations. En effet, la France fut bientôt couverte d'*espions* de *Sbyres*, de *bastilles*, d'*échaffauds :* ils ne lui auroient laissé qu'une population de veuves et d'orphelins. N'a-t-on pas encore entendu Barrère, depuis le 10 thermidor, parler du partage des terres confisquées?

Hélas! ils s'imaginoient réformer les mœurs, en détruisant le luxe des vêtemens. « *Lorsque la tyrannie eut commencé à faire couler le sang*, dit Tacite, » *sous Tybère, et qu'il ne fût plus possible de jouir d'une haute renommée*, » *ceux qui échappèrent aux massacres*

» *devinrent plus prudens : les profusions*
» *se portèrent à des dépenses secrettes ,*
» *avec une violence que rien n'étoit capable*
» *d'arrêter*...... ». Mais ces haines, ces vengeances, cet abus effroyable d'odieuses délations, ce désespoir de l'homme de bien, allarmé de ses vertus mêmes ; sont-ce-là les germes d'une régénération de mœurs ?......

Leur salut contre leurs innombrables ennemis, n'eût résidé que dans la conservation du pouvoir ; et ils eussent infailliblement usurpé la permanence de la tyrannie sur leur pays.

Ils n'avoient pas, comme *Sylla*, dont ils ont renouvellé les fureurs, le *javelot avec lequel il triompha à Archomène* : seulement ils avoient le souvenir de l'insulte qu'il reçut en abdiquant la dictature, et sa réponse au jeune insolent qui l'outragea : *ce que tu fais là, empêchera que j'aye des imitateurs*......

Certes, ils eussent fini par prodiguer les propriétés confisquées à leurs satellites, pour se les attacher comme des défenseurs, et l'on auroit vu un nouveau genre de dépravation jusqu'alors inconnue.

Les

Les calamités publiques portées à leur comble, ont enfin frappé les regards des membres de la représentation nationale; et la convention s'est trouvée forcée simultanément par tous les sentimens d'humanité, à s'opposer aux projets dévastateurs. Les combats politiques sont des combats à mort; et les nouveaux tyrans ne pouvant soutenir leur systême de proscription générale, que par de plus grandes procriptions, bientôt les plus marquans de la convention nationale ont été désignés pour les échafauds. La suppression des tribunaux sanguinaires, l'ouverture subite de toutes les bastilles, après les journées des 9 et 10 thermidor; les déclamations de Robespierre, de Barrère, de Collot-d'Herbois, contre la prétendue *faction des indulgens*, tout démontre ce qui vient d'être avancé.

Pouvoit-on continuellement garder trois cent mille hommes dans les prisons? Pouvoit-on envoyer aux supplices tous les jours, deux à trois cents victimes (1)?...

La scission survenue entre les meneurs du

(1) Ce nombre n'est point exagéré quand on se rappelle la multiplicité des tribunaux révolutionnaires répandus sur la surface de la république.

comité de salut public, sur quelques victimes à immoler, a transformé le *decemvirat* en deux partis de triumvirs, qui, pendant quelques jours, ont lutté pour se supplanter. D'un côté, Robespierre, Couthon, Saint-Just; de l'autre, Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes. Dans le doute des événemens, celui-ci a eu la bassesse de flagorner celui-là jusqu'au moment de sa chûte. D'une part, on se rappelle les discours de Robespierre aux jacobins, son *testament politique* du 8, à la convention nationale. D'autre part, Barrère disoit en faveur de Robespierre : *Un représentant du peuple qui jouit d'une réputation patriotique, méritée par cinq années de travaux, et par les principes imperturbables d'indépendance et de liberté.* Barrère n'a-t-il pas appuyé la demande en impression du soit-disant testament politique?

Que l'on se rappelle le moment où s'écrouloit l'édifice monstrueux de la tyrannie, n'est-on pas frappé de leur acharnement identique, à ne pas laisser échapper le pouvoir de leurs mains. D'après Barrère, *le gouvernement révolutionnaire ne devoit rien perdre de son activité, de sa force.*

Quoi ! les représentans du peuple s'avilissoient en masse, en détruisant le pouvoir confié au comité de salut public, de les mettre en arrestation en détail ! c'est ainsi, Billaud, que tu t'opposois à la demande de Fréron, du rapport du décret fatal qui enlevoit à la convention sa propre liberté ! S'il pouvoit y avoir de l'avilissement, ce seroit dans ce décret liberticide, destructeur de la souveraineté du peuple, assimilant le sénat français au sénat de Rome, sous les Tibère, les Caligula, les Néron, les Domitien.

Tous les moyens leur ont paru bons, pour devenir les triumvirs de leur pays. Quand ils ont vu qu'enfin ceux de terreur étoient usés, n'ont-ils pas employé les principes de la liberté ? *Lorsqu'un homme s'empare des volontés de tous*, c'est Barrère qui parle ; *la contre révolution est faite. La censure des écrits et la tyrannie de l'opinion furent dans tous les temps les symptômes qui annoncèrent la perte de la liberté, et le droit indéfini de penser, d'écrire et de croire ce qu'on veut, est le signe auquel on va reconnoître qu'il existe une représentation populaire.* — Ainsi

Protée, dans l'antique fable, prenoit toutes les formes.

La conclusion certaine de tous ces faits et de toutes les considérations morales qui en résultent, est que les membres du gouvernement se sont rendus coupables envers la nation, du crime de tyrannie.

En vain, les tyrans qui restent diront-ils qu'ils ont dénoncé Robespierre, Saint-Just. Ils n'ont cessé d'être leurs complices. Ils ne les ont dénoncé qu'au moment où ils sont devenus leurs rivaux, où ils ont craint de partager leur infâmie, où ils ont espéré de devenir leurs dignes successeurs. De leur aveu, ils s'étoient apperçus qu'ils avoient des émissaires dans les départemens et les armées. Ils attendoient l'occasion favorable de divulguer leurs projets sans danger. Ces émissaires leur étoient communs, et tous les faits prouvent que loin d'avoir cherché l'occasion de les attaquer, ils se sont, dans toutes les occasions où la force des choses sembloit devoir les renverser, empressés à voiler leurs forfaits. Ils étoient les leurs. La vérité a été repoussée.

N'ont-ils pas continué leurs fureurs, même avec plus d'effervescence, quatre

décades après l'éloignement de Robespierre du comité? Les supplices ont été plus multipliés depuis son absence du *decemvirat.* Vainement enfin veulent-ils s'excuser sur le prétendu mérite d'avoir sauvé des dangers le vaisseau de la révolution, voguant au milieu des orages. Ne sont-ce pas eux qui, par leurs excès en tout genre, ont formé ces orages; qui l'ont menacé et lancé dans sa route, au milieu des écueils sur lesquels il a failli d'échouer? Le courage, la force, l'énergie, la sagesse du peuple françois et de la convention, voilà les sauveurs du vaisseau de la révolution, malgré les tempêtes dont ils l'avoient assailli pour s'en rendre les maîtres.

Quel tableau de régénération nationale! Des villes renversées, d'autres désertes, des contrées fertiles ravagées par les guerres civiles et les incendies, les isles enlevées, les monumens détruits, l'adultère flétrissant les familles, les mers couvertes d'exilés, le commerce et les arts au désespoir, fuyant chez l'étranger; les rivages des fleuves et de l'océan couverts de cadavres de tout sexe, de tout âge, jusqu'aux enfans à la mamelle; les rochers teints de sang, la

multitude sans subsistances, couverte de haillons, les biens, les talens, les honneurs devenus des crimes, les délateurs en possessions des récompenses, la vertu une cause infaillible de mort. . . . . L'humanité en deuil, se couvre d'un voile lugubre.

Je reprends mon entrée à la Force. On me place dans une chambre appellée les Tuileries (1). Sans doute l'arrivée d'un juré du tribunal révolutionnaire, étoit un événement pour les détenus. J'eus à essuyer d'abord quelques plaisanteries. On se convainquit qu'un juré étoit un homme comme un autre; on découvrit même qu'il pouvoit être susceptible d'affections humaines et sensibles. La lecture des papiers nous étoit interdite; nous ne correspondions avec personne; nous ignorions tout. J'eus occasion d'admirer la résignation, la sérénité de toutes ces malheureuses victimes. La gaîté ne perdoit rien de ses petits jeux, de ses plaisirs. On étoit calme, on parloit de la république avec une sorte de respect religieux. La promenade, très-resserrée, entourée d'arbres verds,

(1) L'identité de ce nom avec celui de mon habitation antérieure, donna lieu à de très-fines railleries. . . .

offre à l'œil surpris, un arrangement de briques en forme d'autel, sur lequel sont plantés de jeunes arbustes, des fleurs, avec une figure placée au centre, et couronnée d'un myrte. *C'est*, me dit un détenu, *l'autel élevé à la liberté : elle s'est réfugiée sous les verroux et les portes grillées. Cette statue, faite par un prisonnier, avec la pierre d'une muraille et son couteau, est celle de l'immortel Rousseau, qui, né républicain, n'en disoit pas moins que la liberté est achetée trop cher au prix du sang d'un innocent.* Je l'avoue dans toute la sincérité de mon cœur ; je rends grace à la Providence d'avoir été mis à la Force. Que d'exemples d'un dévouement sublime et d'une patience héroïque, m'ont fait verser des larmes d'amertume ! que de réflexions sur les choses, sont venues m'éclairer ! ô j'ai connu le malheur ! j'ai appris à le respecter, à l'honorer, j'ai sondé les profondeurs de l'humanité.

Le 9 thermidor, sur les quatre ou cinq heures après midi, on m'appelle. Le concierge m'annonce que je suis en liberté. La liberté ! à ce nom je tressaillis. On me propose d'écrire que je vais me rendre au lieu

désigné. Je m'imagine que c'est une formule ; je fais ce qu'on exige, et je vais pour sortir. Le sentiment de quitter des hommes dont j'avois fait la connoissance, des hommes dans l'adversité, qui m'ont inspiré l'estime, le desir de leur être utile, m'emporte vers eux ; je les embrasse, je leur promets de ne pas les oublier, et de tout faire pour les sauver. Je descends ; on me dit au second guichet qu'il y a contre-ordre. bientôt le tocsin sonne ; les détenns attendent froidement le résultat du grand mouvement qui sembloit s'opérer. Un gendarme est jetté à la Force, il en sort une heure après. La fluctuation des esprits est extrême (1). Un moment avant de nous coucher, un prisonnier s'écrie : *nous sommes tous aujourd'hui âgés de quatre-vingts-ans*. Des complices de Robespierre arrivent avec une force armée, délivrent des fers leurs affidés : on ne parle pas de moi ; je reste avec les autres victimes. A deux heures après minuit, on nous apprend la victoire de la convention remportée sur Robespierre et la commune

---

(1) On annonce que des charriots sont à la porte, que la septembrisation va recommencer.

rebelle : tout le monde s'en réjouit. Quand j'ai été arrêté, toute ma fortune se montoit à 850 livres : en entrant dans la maison d'arrêt, on m'a fait déposer cette somme. Je suis sans finances, comme sans vêtemens.

Voilà la vérité des faits, je n'ai rien déguisé, je n'ai rien dissimulé, j'ai voulu dire la vérité toute entière ; je l'ai crue utile ; malheur à ceux qu'elle pourroit blesser. Jeune encore, je préfère, à la vie, l'honneur, l'estime de mes concitoyens. Plutôt la mort que de rester encore plus long-temps sous le poids affreux des soupçons, de l'erreur, de la calomnie; mais j'ai le sentiment de mon innocence. Je vais appeller la plus sévere attention sur toute ma conduite.

Suis-je coupable d'avoir accepté la place de juré au tribunal révolutionnaire? Je sais que ce titre inspire d'odieuses préventions. On m'a objecté cette réponse fameuse dans l'histoire de la Ligue, de la part d'un magistrat de province à la cour de Charles IX : *Sire, j'ai trouvé parmi vos soldats de braves et fidèles sujets, mais je n'ai pu y trouver d'assassins.* Sans doute ce trait est beau, ils est digne d'un fier

républicain ; mais la révolution française est infiniment au-dessus des troubles ridicules arrivés entre les maisons de Bourbon et de Lorraine sur le prétexte encore plus ridicule de quelques misérables points de superstition. Il n'y avoit pas là le grand et majestueux intérêt de la puissance nationale, luttant contre tous les rois de l'Europe altérés de domination, et faisant décider par la force des armes, qu'un peuple est le maître d'adopter le gouvernement dans lequel il a placé son bonheur et sa gloire. Sans doute le jeune citoyen, enthousiaste de la liberté, séduit par l'annonce éclatante d'une grande régénération a pu et du accepter la fonction redoutable de contribuer à la punition des ennemis de la patrie et de l'humanité. Telle étoit l'opinion générale sous laquelle on envisageoit l'érection du tribunal révolutionnaire; alors il étoit présidé par l'homme (1) vertueux et sensible qui préside celui d'aujourd'hui.

Il est vrai que j'ai été continué, *même sous la loi arbitraire du 22 prairial*; mais

---

(1) Dobsent.

j'en appelle à la conscience de tous les hommes vrais et probes. Logé dans le palais national, connu des hommes qui jouoient les premiers rôles sur la scène du monde, possesseurs de la confiance d'un grand peuple, soit par la hardiesse de leurs vastes conceptions, soit par l'art de leurs discours fallacieux, m'étoit-il possible de voir la vérité au milieu des nuages brillans dont j'étois environné ? Une force invincible ne m'entraînoit-elle pas malgré moi? c'étoit un atôme emporté violemment par un torrent rapide. Ce chef ne peut faire judiciairement la matière d'une accusation ; il ne peut être que du ressort de l'opinion, comme un point de morale.

On n'a pas oublié ma conduite honorable envers Camille Desmoulins ; mon éloignement du tribunal depuis sa perte ; qu'on fouille dans les archives, on se convaincra que je n'ai jamais figuré dans aucune affaire qui puisse me faire soupçonner d'avoir été l'instrument de telle ou telle personne, de tel ou tel parti ; mes maladies, effets de ma sensibilité, et les soupçons formés contre moi, à cause du dîner avec Danton, m'en ont heureusement éloigné. Depuis le

sacrifice de Desmoulins, je n'y ai paru que rarement et dans des occasions où le fauteuil n'étoit occupé que par un très-petit nombre d'accusés. Je n'ai jamais dénoncé ni fait incarcérer qui que ce soit. Je pourrois citer quelques personnes qui m'ont serré dans leurs bras, comme leur libérateur; loin d'avoir participé aux forfaits des destructeurs de l'humanité, l'âme pénétrée d'indignation contre eux, je ne les ai plus vu qu'avec horreur.

Serais-je *coupable d'avoir connu Robespierre, Barrère, Billaud et compagnie, et me feroit-on un crime d'avoir su, sans le dévoiler, leur projet de décimer la convention nationale.*

La convention nationale a aussi connu Robespierre; elle lui a donné une grande confiance. Elle a contribué à l'erreur et à la crédulité communes.

Qui n'auroit pas mis de l'intérêt, peut-être de l'orgueil, à l'approcher, à lui donner un déjeûné frugal le jour de la fête à l'Etre Suprême?

Sous l'empire de Tibère, un romain fut mis en jugement pour avoir eu des liaisons avec Séjan. Je n'en n'eus jamais avec Ro-

bespierre; le tyran n'étoit pas homme à liaisons. Au surplus, je répondrois comme le républicain de Rome. « Lorsque vous » élevés quelqu'un sur nos têtes, il ne nous » appartient pas de juger de son mérite ni » de vos motifs. Faites attention, non aux » dernier jours de Séjan, mais au temps » antérieurs de sa puissance. On regardoit » comme un grand honneur d'en appro- » cher....... Qu'on punisse les complots » contre la république, mais non de sim- » ples liaisons. Notre intention étoit la « même que la vôtre, et nous justifie » églament (1) ». Loin d'être complice des crimes des conspirateurs, on a vu qu'ils m'ont révolté, et que j'ai travaillé à les divulguer; j'ai recueilli les noms de toutes les victimes pour ce but salutaire. J'ai dévoilé publiquement leurs projets par des indiscrétions affectées, même envers plusieurs députés. J'ai dû agir avec cette

---

(1) La fermeté de ce discours, ajoute l'historien, et la joie d'entendre exprimer ce que chacun pensoit au fond de son cœur, firent une impression si vive, que les accusateurs de Térentius déjà coupables d'anciens délits, furent tous exilés ou mis à mort. *Annales de Tacite, liv. VI, t. II.*

prudence, parce que les décemvirs, avec un prétexte de leur façon, m'auroient conduit à l'échafaud avant les proscrits. Dossonville n'en a pu faire disparoître le tableau, que parce qu'il avoit connoissance du complot, et j'ai été arrêté précisément à cause que je le dévoilois. Si l'on n'eut pas été éxcité par ce motif, pourquoi m'auroit-on privé de la liberté ? S'il en eût été autrement, Billaud-Varennes, un des auteurs de la conspiration, auroit appliqué l'expression de *scélérat* que j'ai employée dans la société des jacobins au parti dont les décemvirs avoient résolus de se défaire. On ne m'auroit pas fait arrêter, parce qu'on n'auroit conçu ni crainte ni soupçons.

M'accuseroit-on d'avoir eu le dessein d'entrer dans la conjuration de Robespierre et de la commune, aux journées des 9 *et* 10 *thermidor.* J'étois dans les fers dès le 3, et ma conduite antérieure démontre ce que j'aurois fait.

Peut-on m'accuser sur l'incertitude de la part que j'aurois prise à des évènemens dans lesquels je n'ai pas figuré ? non, sans doute.

Objecteroit-on la circonstance singulière

que la commune de Paris à prononcé ma liberté.

Je réponds qu'il peut se faire que quelqu'un, sachant que je voyois quelquefois Robespierre, mais ignorant mes sentimens et ma conduite, ai pu conjecturer que j'entrerois dans son parti, et expédier un ordre de mise en liberté ? Le fait d'autrui peut-il me compromettre ? puis-je être responsable de l'opinion erronnée que l'ignorance à pu former sur mes principes ?

Objecteroit-on enfin, qu'à la présentation de mon acte de liberté, j'ai écrit de me rendre à la commune ; mais le desir de briser mes chaînes, le défaut de connoissance de ce qui se passoit, la curiosité d'acquérir cette connoissance, l'idée que ce pouvoit être une formule, le respect dû aux autorités constituées ; tout à pu me déterminer à souscrire ce qu'on a voulu que je souscrivisse. Or, je le demande, y a-t-il un seul des détenus de la Force qui, à ma place, n'en eût fait autant pour recouvrer sa liberté ?

L'enlèvement des complices de Robespierre, par la force armée, sur les neuf heures du soir, 9 thermidor, le silence

gardé à mon égard, démontrent que les conjurés ne me croyoient point disposé à les favoriser. Je suppose que j'eusse sorti, qui peut dire que je me serois réuni à la conspiration ? . . . Le tribunal révolutionnaire en a acquitté quarante qui s'y étoient réunis, c'est une preuve infaillible qu'il sait distinguer l'erreur du crime.

Oui, à mesure que je descends dans ma conscience et que je l'examine, je sens mon cœur soulagé, en me convainquant de plus en plus de mon innocence. Je le sens avec toute la force d'une ame neuve, qui a bien mérité, qui a eu le courage de faire son devoir; je suis digne de la liberté et de la jouissance des dispositions douces, humaines, justes et républicaines avec lesquelles la convention va enfin assurer le bonheur des français.

La détention d'un citoyen opprimé est *une calamité publique.* Au printemps de mon âge, instruit par le malheur à me défier des hommes, je peux être utile. Je demande à l'être.

J'ai puisé dans mon éducation, et ma vie entière des principes de probité, de morale et d'honnêteté. Jaloux de fixer sur mon

mon compte l'opinion publique, je vais prouver succintement par quelques détails que je ne suis point de ces avanturiers inconnus que le hasard seul favorise dans des temps orageux. Avant la révolution je finissois mes études à la ci-devant université de Bourges. J'ai passé une partie de l'année 1789, à Blodeix, chez un de mes oncles paternels chargé, par tutelle, de l'éducation de six orphelins. J'étois l'aîné de ses pupilles. Un de mes frères est mort aux frontières en combattant les ennemis de la république. Le plus jeune, le seul qui me reste, sert encore son pays, par les armes, dans un grade très-inférieur; du moins, j'aime à le croire, quoique depuis quatre mois je n'aie reçu de ses nouvelles. Notre père à quitté la vie à la fleur de son âge, nous laissant une fortune médiocre. Il étoit habile dans l'art de guérir. Une lettre honnête du principal du collège de Guerret m'invite avec instance à accepter la place d'une des écoles inférieures. Je cède à ses désirs. En 1791, époque ou le serment des prêtres fit déserter les instituteurs des maisons d'éducation; les adminis-

trateurs du département de la Haute-Vienne me nommèrent professeur de seconde au collège de Limoges. Je fus installé au milieu des bayonnettes. En 1792, je suis appellé à Saint Gauthier, département de l'Indre, pour y professer la rhétorique; enfin, passionné pour la révolution, et enclain pour les connoissances de la médecine, je suis venu à Paris prendre les leçons des plus habiles maîtres; je me suis trouvé lié, par mes idées, par ma vie pure et sans tache avec les hommes dont la révolution a fait plus ou moins la célébrité On ne verra dans tout ce que j'ai écrit autre chose qu'un amour brûlant de la patrie, et un attachement sans bornes aux principes philantropiques; (1) je suis muni des meilleurs attestations : j'ai emporté par-tout les regrets et l'estime des gens de bien.

---

(1) Que l'on consulte plusieurs manuscrits renfermés dans mon sécrétaire; mon adresse au nom des sans-culottes méridionaux, un petit ouvrage intitulé, *De nos Maux et des Remèdes qu'ils faut y apporter*, imprimé en frimaire l'an 2, un plan d'éducation républicaine, dont la convention nationale a agréée l'hommage, le 10 décembre 1792, par l'organe de Jean-bon-Saint-André alors secrétaire : mention honorable en a été décrétée.

O législateurs ! permettez à ma foible voix de s'élever jusqu'à vous. Le malheur exerce l'ame, et c'est au fond des cachots que, revenue à la réalité des choses imparfaites du monde, elle découvre le vuide et l'erreur de ces espérances abstraites d'une perfection chimérique, étrangère aux passions des hommes. Un peuple de vingt-cinq millions d'âmes vous a confié ses grandes destinées. Le sort de l'Europe est aussi dans vos mains, par l'influence du peuple français sur tous ses voisins. La postérité vous jugera. Elle est sévère ; votre gloire ne doit pas vous être indifférente. Que de puissans motifs pour vous exciter à répondre dignement à cette confiance honorable, et telle qu'il n'en est point de plus auguste. Ah ! ce n'est pas assez d'avoir détruit tous les préjugés de l'orgueil, de la domination et de la superstition : ce n'est pas assez d'avoir humilié les rois de la terre en faisant tomber la tête de l'un d'eux sous la justice des peuples opprimés ; ce n'est pas assez d'avoir fait entrevoir à la nation française l'aurore de la *liberté*, de lui avoir promis l'*égalité*, de

l'inviter à la *fraternité.* Non, ce n'est pas assez d'avoir triomphé de ces nouveaux tyrans qui, sous le voile imposteur de l'amour de l'humanité, de la régénération sociale et du bonheur public, ne savoient que dépouiller, emprisonner, égorger, et croyoient régner comme la mort par la destruction ; ce n'est pas assez de guider des armées formidables, ni de forcer des peuples ennemis à recevoir la paix, toutes ces hautes merveilles s'évanouiroient si vous ne profitiez de vos triomphes pour affermir et consolider votre ouvrage.

Ralliez-vous au centre d'un systême politique, libre, sage et sans exagération ; cessez toutes ces divivions intestines qui déchirent votre sein et dont le spectacle scandaleux afflige, inquiète, et consterne le peuple, en même-temps qu'il fait la joie de ses ennemis et des vôtres ; suivez l'exemple des valeureux guerriers qui versent leur sang sous les drapeaux de la victoire ; prononcez hardiment le dogme du gouvernement robuste et sain qui convient à la nature de la république fran-

çaise, dégagé de toute domination exclusive sur la multitude, comme de la trop grande influence de celle-ci sur la sagesse et l'expérience. Organisez le gouvernement avec la stabilité salutaire de la distinction des pouvoirs sans laquelle il n'y a ni liberté publique et individuelle, ni égalité même devant les loix, ni sûreté d'industrie et de propriétés; mais bien de défiances, des factions, des délations, des bastilles, des échafauds et des guerres civiles. L'histoire n'offre pas inutilement l'expérience des siècles. Les cinq années de révolutions que le peuple vient de parcourir, ne doivent pas non plus être une vaine expérience; alors vous verrez finir d'elles-mêmes toutes les divisions, se réunir tous les partis. Ceux que le char révolutionnaire a effrayés et blessés dans sa marche rapide et violente, et qui en désirent le ralentissement; ceux qui l'ont conduit et sauvé au travers des écueils avec la hardiesse sans laquelle il eût été renvessé, et qui tremblent de le voir rétrogader, tous mettant leur félicité dans l'heureuse impossibilité d'exercer des vengeances alter-

natives, concourront enfin à la paix publique, en faisant renaître la circulation des subsistances, les arts, le commerce, les sciences et toutes les parties vivifiantes d'un état vraiment libre et florissant.

De la Force, ce 15 vendemiaire, l'an troisième de la République, une et indivisible.

Joachim VILATE.

Messrs Chapman & C

